

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	
Arrondissement de BOULOGNE SUR MER	
Canton d'OUTREAU	
Commune d'Hesdin l'Abbé	Objet de la Délibération : Approbation d'un avenant à la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Fédération Départementale d'Énergie du Pas de Calais
Séance du 27 Septembre 2022	

Date de la convocation : 22/09/2022	Nombre de conseillers en exercice : 19	Quorum : 10
Date d'affichage : 28/09/2022	Présents : 16	Représentés : 0 Votants : 16

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de Mmes Clémence Hamelle et Michelle Vache, absentes excusées, M. Jean-François Desoomer, absent excusé

Secrétaire de séance : Bruno MALLEVAEY

Texte de la délibération

Vu le Code des marchés publics aujourd'hui abrogé et notamment son article 9 et l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics applicable depuis le 1er avril 2016 et notamment son article 26,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-31 et suivants ;

Vu les statuts de la FDE 62, et notamment ses articles 2 et 2-3,

Vu la délibération n°2012-53 du 1er décembre 2012 du Conseil d'administration de la FDE 62 autorisant la constitution de la centrale d'achat et l'élaboration d'un modèle de convention d'adhésion à soumettre aux communes,

Vu la délibération n° 2017-112 du Conseil d'administration de la FDE 62 décidant que la centrale d'achat de la FDE 62 est habilitée à intervenir pour toute commande de prestations dans les domaines suivants :

- Actions tendant à maîtriser la demande énergétique, notamment des diagnostics et études en matière de dépenses en électricité et en gaz
- Géoréférencement des réseaux d'éclairage public ;

Vu cette même délibération décidant d'habiliter la centrale d'achat de la FDE 62 à assurer des activités d'achat auxiliaires au profit de ses adhérents ;

Vu le modèle d'avenant à convention d'adhésion proposé par la FDE 62 aux adhérents de la centrale d'achat, Considérant l'opportunité pour la Commune de Hesdin l'Abbé de bénéficier des nouvelles activités de la centrale d'achat de la FDE 62 dont elle déjà adhérente,

Considérant dès lors la nécessité de conclure l'avenant à la convention d'adhésion proposé par la FDE 62,

Après exposition du principe de la centrale d'achat par Monsieur le maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le



ID : 062-216204487-20220927-DLB_2022_03_05-DE

Article 1 : CONSTATE l'intérêt pour la Commune de Hesdin l'Abbé de bénéficier des nouvelles activités de la centrale d'achat de la FDE 62 dont elle déjà adhérente ;

Article 2 : APPROUVE les termes du modèle de convention d'adhésion à la centrale d'achat de la FDE 62 ci-joint,

Article 3 : AUTORISE le Maire à signer avec la FDE 62 un avenant à la convention d'adhésion à la centrale d'achat de la Fédération conforme au modèle joint ;

Article 4 : AUTORISE le Maire à prendre toute mesure relative à l'exécution des marchés publics ou accords-cadres conclus, au nom et pour le compte de la Commune de Hesdin l'Abbé par la centrale d'achat du FDE 62.

Fait en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

#signature#